



BULLETIN CUMULATIF DE SOUSCRIPTION DE PARTS SOCIALES

Je soussigné-e, Prénom Nom
Adresse
Code Postal Commune Pays
N° de téléphone 1 N° de téléphone 2

- Agissant en mon nom propre.
- Agissant en qualité de représentant légal d'une association, collectivité, entreprise, etc.
- Nom de la structure :
 - Forme juridique :
 - Numéro SIREN :

Atteste avoir lu les statuts de la SCIC SAS à capital variable ELECTRONS SOLAIRES et les approuver.

Atteste avoir noté que le capital de la SCIC SAS est variable et qu'il peut augmenter à tout moment, soit au moyen de souscriptions nouvelles effectuées par les associés coopérateurs, soit par l'admission de nouveaux associés coopérateurs.

- Je demande à devenir associé coopérateur** de la SCIC SAS à capital variable ELECTRONS SOLAIRES. Je demande à relever de la catégorie :(pour rappel, au verso, extrait de l'article 15 des statuts, avec le tableau des catégories). **Je souscris (en lettres) part(s) sociale(s) de 100 € (cent euros) chacune.**
- Je suis déjà associé coopérateur.** Je demande à acquérir de nouvelles parts de la SCIC SAS à capital variable ELECTRONS SOLAIRES. Ce bulletin vient en complément de mon précédent bulletin de souscription. Je demande à relever de la catégorie :(pour rappel, au verso, extrait de l'article 15 des statuts, avec le tableau des catégories). **Je souscris (en lettres) part(s) sociale(s) de 100 € (cent euros) chacune, ce qui portera mon nombre total de parts détenues à (en lettres) part(s).**

J'établis un chèque ou un virement de à l'ordre de ELECTRONS SOLAIRES, qui sera déposé au compte de la coopérative, ouvert au Crédit Coopératif, agence de Noisiel. **En cas d'apport de bien commun, je m'engage à prévenir mon/ma conjoint-e et à fournir la notification au verso, complétée et signée.**

- J'accepte d'être convoqué-e aux assemblées par courrier électronique à l'adresse suivante :**
.....

Je préviendrai la coopérative de mes éventuels changements d'adresse électronique. J'accepte que la coopérative ait recours à la transmission par voie électronique en lieu et place de l'envoi postal lors de l'exécution des formalités de convocation, d'envoi de documents d'information et de vote à distance et plus généralement d'être destinataire d'informations et de communications institutionnelles de la part de ma coopérative. Cette autorisation a comme objectif de faciliter la gestion de la coopérative et de limiter la consommation de papier et d'énergie. Conformément à l'article 28 des statuts, je peux annuler cet accord à tout moment, en informant le conseil coopératif.

J'atteste rédiger ce bulletin en 2 exemplaires originaux et en conserver un exemplaire.

Fait à, le Signature :

NOTIFICATION PAR LE/LA CONJOINT-E DE SA RENONCIATION À ÊTRE ASSOCIÉ-E

Je soussigné-e,

Prénom Nom

Adresse

Code Postal Commune Pays

déclare avoir pris connaissance des statuts de la SCIC SAS à capital variable ELECTRONS SOLAIRES, à laquelle mon/ma conjoint-e :

Prénom Nom

souhaite apporter la somme de (en lettre)

correspondant à parts sociales de 100 € (cent euros) chacune, dépendant de notre communauté de biens ou de notre indivision.

Je déclare donner mon consentement à l'apport effectué par mon/ma conjoint-e, en application de l'article 1424 du Code Civil. Je déclare ne pas vouloir me prévaloir de la qualité d'associé-e en vertu de l'article 1832-2 du Code Civil.

Fait à, le

Signature

Extrait de l'article 15 des statuts de la coopérative: Catégories d'associés coopérateurs

Les catégories regroupent les coopérateurs qui ont un rapport de nature distincte aux activités de la coopérative. Leur rassemblement crée le multi sociétariat qui caractérise la SCIC, avec pour objectif de construire une œuvre commune.

Chaque associé coopérateur relève d'une et une seule des 4 catégories décrites ci-dessous, en fonction de son statut et des liens qui l'unissent avec la coopérative :

*** Catégorie 1: Producteurs des biens ou services, et salariés**

Bailleurs de toits, bénévoles actifs, salariés, installateurs (minimum 1 part).

*** Catégorie 2: Bénéficiaires**

Toute personne physique ou morale qui utilise les services proposés par la SCIC ou qui bénéficie directement ou indirectement de l'activité de la société (minimum 1 part).

*** Catégorie 3: Collectivités locales**

Les collectivités publiques associées (minimum 10 parts).

*** Catégorie 4 : Apporteurs de compétences, de réseaux ou de moyens**

Tous les associés qui ne sont pas dans les 3 premières catégories (minimum 1 part).

Le choix d'affectation de chaque associé à une catégorie est du ressort exclusif du conseil coopératif, tout comme il est seul compétent pour décider du changement de catégorie.